

Informations officielles

Février 2026
Numéro 02/2026

Commune de Senarclens



Route de l'Etraz 12
1304 Senarclens
☎ 021 861 39 51
greffe@senarclens.ch

Horaires d'ouverture des bureaux:

Mardi 9h00 à 11h00
Mercredi 17h00 à 19h00

FERMETURE OFFICE DE LA POPULATION — RECENSEMENT DES CHIENS — PREVENTION FAUX POLICIERS — A LOUER APPARTEMENT ET/OU GARAGE-DISPONIBLE ET LOCAL DE STOCKAGE

FERMETURE OFFICE DE LA POPULATION

Le mercredi 25 février 2026, le contrôle des habitants et bureau des étrangers sera exceptionnellement fermé.

RECENSEMENT DES CHIENS

Les propriétaires de chien(s) sont informés qu'ils sont tenus d'annoncer auprès de l'office de la population jusqu'au **13 mars 2026**:

1. les chiens achetés ou reçus en 2025
2. les chiens nés en 2025 et restés en leur possession
3. les chiens vendus, décédés ou donnés en 2025
4. les chiens qui n'ont pas encore été annoncés

Les chiens déjà enregistrés en 2025 et restés chez le même détenteur sont inscrits d'office; il n'est donc pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

Votre annonce est à communiquer par mail à : l'Administration communale - habitants@senarclens.ch

ARNAQUE AUX FAUX POLICIERS

La Police cantonale vaudoise souhaite vous mettre en garde contre une arnaque qui cible en particulier les séniors : l'arnaque aux faux policiers. Cette escroquerie circule dans notre canton depuis plusieurs mois et les cas signalés à la police sont de plus en plus nombreux.

De quoi s'agit-il ? Les victimes, principalement des personnes âgées, sont contactées téléphoniquement par des hommes ou des femmes, parlant parfaitement français et qui se font passer pour des policiers (parfois pour des banquiers ou des employés d'un centre médico-social). Ces personnes annoncent un problème sur la carte bancaire de la victime ou un retrait d'argent suspect sur son compte en banque.



Afin de régler ce problème, ils annoncent qu'un policier va passer dans quelques minutes au domicile, afin de récupérer les cartes bancaires – et parfois des objets de valeur – pour les mettre prétendument en lieu sûr.

Il s'agit d'une tentative d'escroquerie. La police ne se rend jamais chez des particuliers pour récupérer des biens, des cartes bancaires ou de l'argent.

Pour l'année 2025, 925 cas ont été annoncés à la police dans le canton de Vaud et 257 ont été une réussite pour les escrocs qui ont encaissé l'argent de leurs victimes. En 2024, on a dénombré 369 cas pour 140 réussites.

La police mène plusieurs enquêtes liées à ces escroqueries. Si plusieurs auteurs ont été interpellés, l'argent qui a été subtilisé à leurs victimes est très souvent irrécupérable. **Soyez vigilants et ne vous précipitez pas !**

La police rappelle les conseils de prudence suivants :

- ◆ Appeler le 117 ou votre banque en cas de doute ;
- ◆ Ne donner aucune information personnelle ou bancaire à quiconque vous contacte par téléphone ;
- ◆ Ne jamais remettre vos cartes bancaires (coupées ou non) ni votre code secret à un inconnu ;
- ◆ Raccrocher si vous avez un doute sur l'appelant. Ne surtout pas rappeler en appuyant sur la touche de répétition du numéro ;
- ◆ Transmettre cette information à votre entourage ;

Pour obtenir davantage d'informations, vous pouvez contacter votre administration communale ou le poste de police le plus proche. Toutes les informations utiles sur www.votrepolice.ch.

Informations en matière de prévention :

- ◆ Qu'est-ce que l'arnaque au faux banquier ? <https://votrepolice.ch/quest-ce-que-larnaque-au-fauxbanquier/>
- ◆ Faux policier, banquier ou neveu : que faire ? <https://votrepolice.ch/arnaques-telephoniques-visant-lespersonnes-agees-comment-identifier-et-eviter-les-appels-chocs/>
- ◆ Vidéo eCop François : Arnaque au faux banquier